



■ BIELES ■ EILERENG ■ SUESSEM ■ ZOLWER

Service de l'Urbanisme et du patrimoine immobilier
Contact : Secrétariat du service
Email: batisses@suessem.lu
Téléphone: (+352) 59 30 75 - 669

Belvaux/Sanem, le 12 juin 2025

AVIS AU PUBLIC

Objet: PAP-NQ procédure allégée
Réf. communale : PAP-NQ 2018-01 - MOD-02
Réf. ministre : 18385/39C
Loi applicable : Loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain

Le Collège des bourgmestre et échevins de la Commune de Sanem a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'en date du 26 mai 2025, une proposition de modification ponctuelle du nouveau quartier - «SQM 02-03 (mod I)» a été introduite.

Objet du projet de modification : modification de la partie écrite et graphique

Le projet de modification peut être consulté à partir du 19 juin 2025 au 18 juillet 2025 inclus.

- à la maison communale;
- sur www.suessem.lu/publications

Seules les pièces déposées à la maison communale font foi.

Le dépôt est publié le **21 juin 2025** dans quatre quotidiens publiés et imprimés au Grand-Duché de Luxembourg.

Dans un délai de trente jours de la publication du dépôt dans les quatre quotidiens, les observations et objections contre la proposition de modification doivent, sous peine de forclusion, être présentées par écrit au collège des bourgmestre et échevins par les personnes intéressées.

La secrétaire,

Manon Greven



Pour le Collège des bourgmestre et échevins,
la bourgmestre,

Simone Asselborn-Bintz